

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Résumé
au
Moniteur
belge



04177421

DÉPOSÉ AU GREFFÉ DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 13-12-2004

Pr le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/12/2004- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **NEON FUTURA**

Forme juridique **SOCIÉTÉ PRIVÉE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE**

Siège **Rue Arsène Grosjean, 16 à 5020 TEMPLoux**

N° d'entreprise **476 355 419**

Objet de l'acte : **TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL**

Par décision de l'assemblée générale du 01/12/2004, il est décidé à l'unanimité d'accepter le transfert du siège social au Zoning Industriel de Spy à 5190 SPY à dater de ce jour.

Frédéric MARTIN Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso Nom et signature